



DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2026-2027

**La demande de dérogation scolaire est à renouveler pour chaque rentrée scolaire.
Validation obligatoire par les 2 communes dans le cas d'une demande hors Commune.**

Tout dossier incomplet sera refusé.

Date limite de dépôt du dossier : Vendredi 17 avril 2026

Première demande

Renouvellement

Ecole de secteur..... Commune de résidence

Ecole souhaitée..... sur la commune de

Date d'entrée à l'école : septembre année scolaire 20..... / 20.....

Date de dépôt du dossier au Guichet Unique : Réceptionné par :.....

Parents

Nom et prénom du parent 1 :

Nom et prénom du parent 2 :

Adresse :

Adresse :

Mail :

Mail :

Téléphone :

Téléphone :

Attention, il faudra obligatoirement joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Etablissement fréquenté en 2025-2026 :

Classe fréquentée en 2025-2026 :

L'enfant a-t-il bénéficié d'une dérogation pour l'année scolaire 2025-2026 :

Oui Non

Autres enfants de la famille scolarisés

Nom - Prénom - Etablissement - Classe

.....
.....
.....

Motif de la demande

- Fratrie (certificat de scolarité du frère ou de la sœur)
 - Garde par les grands-parents (fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois et copie des pièces),
 - Assistante maternelle (attestation/contrat)
 - Personnel Communal – Enseignant,
 - Autres cas à préciser :
-
.....

Lettre de motivation à joindre obligatoirement

L'intéressé certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur la présente fiche.

Date : Signature des parents :

Avis du Maire de la Commune de Résidence

- Avis favorable sous réserve de gratuité réciproque
- Avis favorable avec participation aux frais de fonctionnement selon le barème de l'Union des Maires du Val d'Oise
- Avis défavorable

Fait à Grosley Date : Signature :

Avis du Maire de la Commune d'Accueil

- Avis favorable sous réserve de gratuité réciproque
- Avis favorable avec participation aux frais de fonctionnement selon le barème de l'Union des Maires du Val d'Oise
- Avis défavorable

Fait à Grosley Date Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la mairie de Grosley afin de gérer les inscriptions à l'école. Elles sont collectées par le service du guichet unique, sont destinées à ce service. Elles sont conservées pendant cinq ans.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.